



## AVIS AU PUBLIC

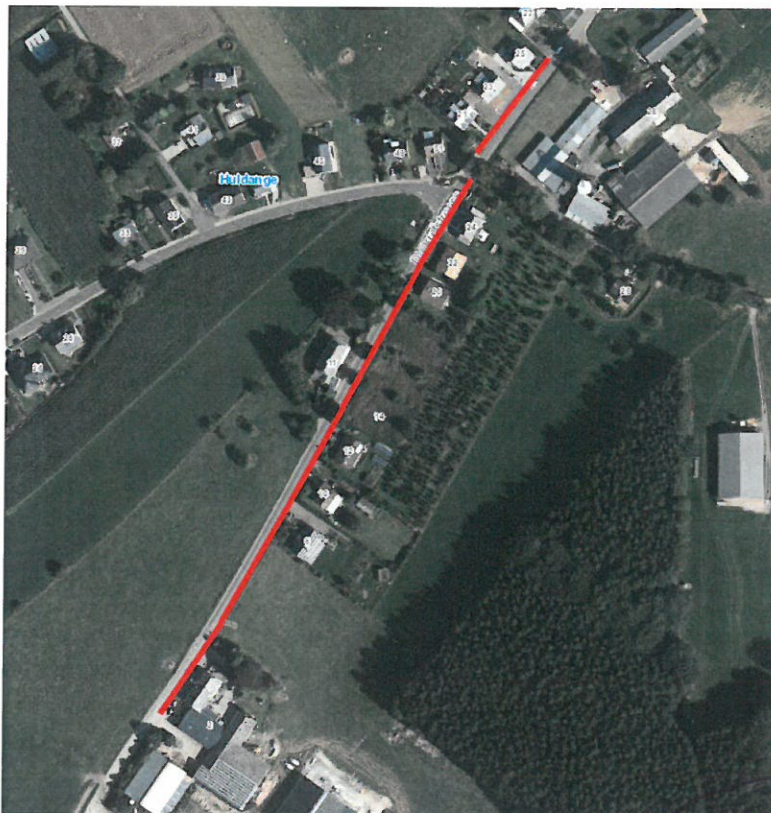
Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 22 septembre 2020, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux de modernisation du réseau de télécommunication le long de N°2 – N°25, « Duarrefstrooss » à Huldange à partir du 28 septembre 2020, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation;

- **Le tronçon de rue le long de N°2 – N°25 « Duarrefstrooss » à Huldange comme indiqué en couleur rouge sur le plan annexé, sera rétrécie dans la zone du chantier et la circulation y sera réglée par des signaux colorés lumineux, à partir de lundi 28 septembre 2020, jusqu'à la fin des travaux. Les signaux colorés lumineux seront déplacés en fonction de l'avancement du chantier.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.  
le bourgmestre:  
signé Edy Mertens



Enlever le « fin travaux »